

9.06



Profil typique de la vallée glacière

sur-Cère jouit donc des premiers espaces plans, de fond de vallée, depuis la source. Cette situation favorable a permis au bourg de se développer confortablement. Cette seule situation ne suffirait pas à éclairer l'histoire de cette bourgade si l'on ne mentionnait pas le passé thermal de la ville. Historiquement implantée en pied de versant, rive droite de la Cère, Vic-sur-Cère a attendu le 19^e siècle, la voie ferrée et le thermalisme en Auvergne, pour voir se développer un quartier thermal assez important : gare, hôtels, casino, établissement thermal (devenu musée des eaux). D'illustres familles nobles y vinrent en cure et Vic-sur-Cère connut alors une petite apogée. Aujourd'hui, le développement urbain logique tente de relier ces deux entités historiques. Le cours de la Cère, dont l'intégration se fait aujourd'hui de manière variable dans la petite agglomération, pourrait véritablement en devenir l'axe central.

2.2 LA VALLÉE PRISE ENTRE DEUX PLATEAUX

En amont du bassin d'Aurillac, la vallée de la Cère sépare deux plateaux parallèles, la planète de Badailhac et le plateau du Coyan. Situés aux portes même d'Aurillac, les paysages de ces plateaux contrastent totalement avec ceux du bassin d'Aurillac et de la vallée de la Cère. Rien ne permet d'en soupçonner d'ailleurs la proximité. Vers l'aval, les pentes des versants s'adoucissent progressivement pour venir mourir aux portes d'Aurillac (entrée dans le bassin sédimentaire). Les versants présentent des pentes fortes et sont établis dans des roches d'origine volca-

nique, constituées essentiellement de brèches. Le fond de vallée, particulièrement large se caractérise par sa platitude qui trouve son explication dans les dépôts morainiques abandonnés par les glaciers du quaternaire.

2.3 LES ALIGNEMENTS D'ARBRES ET LE BOCAGE DE FOND DE VALLÉE

Le long de la route menant à Vic-sur-Cère, des alignements d'arbres ont été plantés de part et d'autre de la voie, se distinguant parfois mal du bocage qui occupe la plaine au milieu de laquelle sinue la Cère. Chênes et frênes accompagnent ainsi la progression du visiteur. Laissés en ports libres, ces arbres de bords de prés, contribuent véritablement à l'ambiance de campagne de la vallée.

2.4 UNE MISE EN VALEUR INTÉGRALE DU FOND DE LA VALLÉE EN ÉVOLUTION

Les sols riches et les faibles contraintes ont permis une mise en valeur agricole intégrale du fond de la vallée de la Cère. Les prairies de fauche y sont dominantes et la mécanisation est très développée. Les parties les plus pentues des versants sont au contraire couvertes de forêts qui forment des rubans continus. Dans le fond de vallée proprement dit, les parcelles sont de grande taille, délimitées par des rideaux d'arbres de haut jet. Les zones mal desservies sont celles qui connaissent les évolutions les plus fortes. Les parcelles évoluent et se ferment progressivement. L'abandon des pâturages favorise la colonisation par la lande qui s'installe

rapidement, avec déjà parfois la présence de petits arbustes pionniers.

2.5 LA VALLÉE AXE DE COMMUNICATION

2.5.1 L'ANCIEN AXE PRINCIPAL DE COMMUNICATION SUR LES CRÊTES

La voie romaine reliant Massiac à Arpajon-sur-Cère (via Celtica), ancêtre lointaine de la route nationale 122, suivait la ligne de crête descendant du Plomb du Cantal et passait à Curebourse.

2.5.2 UNE VALLÉE AMÉNAGÉE EN VOIE DE COMMUNICATION DEVENUE UNE SORTE DE "VALLÉE-VITRINE" DU MASSIF DU CANTAL

La principale caractéristique de la vallée de la Cère est la présence marquante d'éléments variés d'aménagement liés aux différents axes de communication qui se rejoignent à l'approche du tunnel du Lioran (talus, viaducs, tunnel, alignements d'arbres...), de la route nationale 122 et de la ligne de chemin de fer. En effet, la vallée de la Cère, sur l'axe Aurillac/Clermont-Ferrand, est une zone particulièrement fréquentée tant en période hivernale (proximité de la station de ski du Lioran) qu'en période estivale (station touristique de Vic-sur-Cère). Les paysages traversés constituent en cela une vitrine du massif cantalien à laquelle il faut particulièrement prêter attention.

2.5.3 LA ROUTE NATIONALE 122

La route nationale 122 relie Aurillac à l'auto-route A75 puis Clermont-Ferrand. C'est l'axe

de transit majeur du département du Cantal. Ce statut induit que son tracé fait l'objet de régulières modernisations permettant le désenclavement du Cantal (rectification de la voie, nouveau tunnel du Lioran...).

2.5.4 LA VOIE FERRÉE

La voie ferrée reliant Aurillac à Clermont-Ferrand remonte la vallée de la Cère en rive gauche, à flanc de versant exposé au nord. Elle bascule ensuite dans la vallée de l'Alagnon par un tunnel sous le col du Lioran. Elle a fait l'objet de travaux de maintenance à l'automne 2011 dans le cadre du Plan Rail mis en place par le Conseil Régional.

2.5.5 LE RAPPORT ÉVOLUTIF DES BOURGS AUX AXES DE COMMUNICATION : L'EXEMPLE DE THIÉZAC ET SA GARE

Le village de Thiézac s'étire le long de l'ancienne route nationale sur le versant de la vallée exposé au sud. La route nationale contourne maintenant le village en passant sur l'autre versant. Historiquement, ce dernier n'accueillait que la petite gare, accrochée à la pente le long de la voie.

2.6 UNE VALLÉE AGRICOLE HABITÉE EN VOIE DE PÉRIURBANISATION

On peut rendre compte de l'ambiance hétéroclite très singulière de cette vallée en voie de périurbanisation en présentant quatre formes d'habitat plus ou moins anciennes ou récentes qui se côtoient aujourd'hui.

Forme d'habitat n°1 : les grands domaines agricoles

Le fond de vallée abrite de nombreux hameaux et fermes isolées. En aval de Vic-sur-Cère, historiquement, l'activité agricole reposait sur de grands domaines organisés en fermes qui dépendaient d'une maison de maître (celle du propriétaire). En résulte aujourd'hui, des exploitations de taille importante et un héritage assez riche relatif aux diverses constructions composant ces domaines : bâtiments agricoles d'élevage, bâtiments d'habitation des fermiers mais aussi maisons de maître et leurs dépendances (pavillons d'entrée...). Par ailleurs, l'architecture est marquée par la situation de ses domaines. Ainsi les matériaux de construction (pierres) proviennent en mélange autant du volcan que du bassin sédimentaire et de ses pourtours.



La haute vallée de la Cère et le massif cantalien depuis le rocher des Pendus



Juste en aval de Vic-sur-Cère



Fond de vallée pâturé au niveau de Yolet

9.06

**Forme d'habitat n°2 : villages et hameaux sur les pentes**

Dans la vallée de la Cère, ils sont implantés indifféremment sur l'un ou l'autre des versants (adret et ubac). Ils sont toutefois de taille plus importante sur l'adret et ont une structure plus groupée, en pied de versant. Sur l'ubac, ce sont des petits hameaux qui se distinguent en milieu de pentes. Ils se détachent par leurs bâtiments de grande taille, le plus souvent des granges associées à des fermes.

Forme d'habitat n°3 : châteaux et demeures bourgeoises sur les terrasses en pied de versant

Les châteaux et les demeures bourgeoises, implantés sur des terrasses en pied de versant ou à mi-pente, constituent également des points d'appel visuel importants.

**Forme d'habitat n°4 : périurbanisation de la vallée de la Cère**

Avant que la rivière de la Cère n'arrive dans le bassin d'Aurillac, les signes d'une agglomération proche pointent. Le premier de ces signes est bien le développement de zones résidentielles "grignotant" peu à peu les terres agricoles fertiles de la plaine. Ainsi n'est-il pas rare, comme à Arpajon, de voir se côtoyer d'anciens corps de ferme (pour certains encore en activité) et des groupes de pavillons génériques. Le bourg de Polminhac est cantonné en pied de coteau, tandis qu'à Vic-sur-Cère, l'urbanisation tend à s'étaler sur l'ensemble du fond de vallée, coupant les espaces agricoles et les continuités écologiques. Il arrive qu'à l'entrée d'un domaine agricole, les anciens pavillons qui en bornent l'accès soient réhabilités en maisons d'habitation et fassent l'objet d'une extension pour le garage de voitures. À l'habitat pavillonnaire, s'ajoutent les éléments caractéristiques du développement économique périurbain vers Aurillac : ronds-points, bâtiments artisanaux, industriels et commerciaux...

**2.7 LA PÉRIURBANISATION AU SON DES CLOCHES**

La tendance, depuis son avènement comme axe principal de communication du Cantal, est de faire de cette vallée de montagne un espace actuel très singulier, ni véritablement urbain ni plus véritablement agricole, où se côtoient les modes d'aménagement les plus contemporains

et le son relativement ancestral des cloches qui indique, même lorsqu'on ne les voit pas, la présence des vaches dans le silence matinal.

EN AVAL DU BASSIN D'AURILLAC

2.8 MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE

Le barrage de Saint-Étienne-Cantalès est situé sur la Cère, affluent de la Dordogne. L'aménagement hydro-électrique du barrage a été réalisé entre 1939 et 1946, pendant l'occupation allemande. Il fait partie du *réseau des lieux de mémoire de la Résistance*, comme, notamment, le barrage de l'Aigle sur la Dordogne : les ingénieurs, techniciens et ouvriers du chantier ont activement participé aux réseaux de la Résistance. La première mise en eau a eu lieu en 1945. Est née une retenue d'environ 12 kilomètres de long et 55 kilomètres de pourtour.

2.9 LA RETENUE DE SAINT-ÉTIENNE-CANTALÈS

La retenue de Saint-Étienne-Cantalès est un monde à part. Le plan d'eau issu du barrage est un paysage unique dans ce secteur, très pittoresque et spectaculaire, du fait de sa forme très découpée et de la présence de nombreuses îles et presqu'îles. Espace de convoitise, il est soumis à des enjeux importants, notamment en matière d'aménagement et d'urbanisation : développement de l'habitat pavillonnaire, caravaning, aménagement de plages et de bases nautiques, implantation d'habitations légères de loisirs... Quatre bases de loisir permettent d'accéder à la retenue d'eau et d'en profiter : à Rénac, aux Ouilhes, à Saint-Étienne-Cantalès et à la prequ'île d'Espinnet. Il est possible d'y pratiquer dans des zones réglementées tous les sports nautiques, la baignade et la pêche. Des campings permettent d'y séjourner. La retenue de barrage est une infrastructure touristique. Le niveau de l'eau est régulé par EDF en lien avec les collectivités locales en fonction des périodes d'affluence touristique.

2.10 L'APPARENCE CHANGEANTE DES BERGES

Les baisses de niveau de l'eau donnent une apparence plus ou moins artificielle aux rives dénudées de la retenue. La présence de pousses

de hêtres de l'année en zone habituellement noyée par les eaux, indique que le faible niveau de l'eau actuel n'est pas récent.

2.11 L'ATMOSPHÈRE INDUSTRIELLE DE LAC DE BARRAGE ACCENTUÉE PAR LE CHEMIN DE FER ANCIEN

Depuis la base de loisirs du Puech des Ouilhes, la vue sur le pont de chemin de fer métallique qui traverse le bras amont du lac accentue le caractère industriel du paysage de retenue de barrage.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ALIGNEMENTS D'ARBRES ET HAIES DU BOCAGE DE LA VALLÉE EN AMONT DU BASSIN D'AURILLAC

Leur présence récurrente participe clairement de l'ambiance bucolique du fond de vallée (cf. *Grandes composantes de paysages : les alignements d'arbres et le bocage de fond de vallée*).

3.2 LES AMÉNAGEMENTS FERROVIAIRES ET ROUTIERS PLUS OU MOINS ANCIENS

La vallée est ponctuée de constructions ou aménagements ferroviaires et routiers qui apparaissent et disparaissent au gré des accidents de relief et de la présence des arbres. L'histoire de la vallée comme axe de déplacement majeur local a laissé des témoignages

plus ou moins anciens d'aménagements (cf. *Grandes composantes de paysages : La vallée, axe de communication*).

3.3 LES NOMBREUX CHÂTEAUX ET LES DEMEURES BOURGEOISES

Perchés ou tapis au fond d'un repli de terrain : Comblat, Pesteils, Clavières, Vixouze, Caillac... (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

EN AMONT DU BASSIN D'AURILLAC

Une abondance de sites pittoresques accessibles a servi au développement du tourisme thermal de la vallée.

4.1 LE ROCHER DES PENDUS, VUE PANORAMIQUE SUR LA VALLÉE ET LES MONTS DU CANTAL

Vic-sur-Cère est dominé par un rocher appelé *le rocher des Pendus*. Très à la vue de la ville, ce rocher était autrefois utilisé comme une potence. Les condamnés étaient poussés dans le vide. Leur cadavre restait ainsi pendant le long de la paroi comme valeur d'exemple pour les habitants qui vivaient en bas. Une table d'orientation présentant des éléments



Les berges de la retenue de Saint-Étienne-Cantalès

9.06



Les rives de la Cère au "Pas de Cère"

d'interprétation a été positionnée sur le site. Le long du chemin d'accès au rocher, un banc d'un âge certain est posté à l'endroit théorique d'une vue imprenable, mais la forêt a gagné et empêche désormais l'accès au panorama. Aujourd'hui sur le versant sud du rocher, une carrière en activité extrait des granulats.

4.2 LA CASCADE DU FAILLITOUX

Au fond d'un vallon facilement accessible à pied près de Thiézac, la cascade du Faillitoux est un saut spectaculaire de plus de quarante mètres de haut du petit cours d'eau de Lasmo-lineries sur une falaise de basalte (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

4.3 LA CASCADE DE LA ROUCOLLE

Juste avant que le ruisseau de Lasmo-lineries se joigne aux eaux de la Cère, il fait un saut spectaculaire. On découvre la cascade depuis un belvédère en surplomb, sur le chemin du site du Pas-de-Cère.

4.4 LE SITE DU PAS-DE-CÈRE

Le verrou glaciaire du Pas-de-Cère constitue un seuil paysager particulièrement important.

La vallée s'ouvre brusquement après son franchissement et perd en partie son aspect "montagnard". Un projet de réaménagement est à l'étude afin de réorganiser et rendre confortable l'accès et la déambulation dans le site (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

EN AVAL DU BASSIN D'AURILLAC

4.5 VUE PANORAMIQUE DISPARUE SUR LA RETENUE DU BARRAGE DE SAINT-ÉTIENNE-CANTALÈS

Sur la route départementale 18, juste après Lacapelle-Viescamp, l'Hôtel du Lac avait été construit, au bord de la route, avec une vue panoramique sur la retenue d'eau du barrage de Saint-Étienne-Cantalès. Une inscription en gros caractères annonce *une terrasse avec vue panoramique*. Mais le caractère panoramique de la vue a disparu derrière les arbres.

4.6 LE PONT FANTÔME

Le niveau actuellement faible du lac de retenue de Saint-Étienne-Cantalès (octobre 2011) laisse émerger l'ancien pont de pierre qui permettait, avant la construction du barrage, de

passer par-dessus l'Authre, affluent de la Cère. L'Authre se jette maintenant dans la retenue à cet endroit. L'ancien pont est d'habitude sous les eaux. Il est rare qu'il réapparaisse. Un pont moderne a été construit pour enjamber la gorge quelques mètres au-dessus de l'ancien pont. La superposition des deux ponts découverts par la baisse du niveau de l'eau crée un effet fantomatique.

4.7 EXEMPLE AVORTÉ DE LA PRESSION DE L'URBANISATION : L'OPÉRATION DU DIAMANT VERT

La proximité d'Aurillac (à moins de vingt kilomètres) a favorisé le développement d'une forme d'urbanisation importante autour du lac de retenue du barrage de Saint-Étienne-Cantalès. Il fait partie d'une catégorie de lacs en Auvergne, comme le lac d'Aydat et le lac Chambon par exemple, qui subissent une véritable pression de l'urbanisation pour la villégiature, du fait principalement de leur situation et de leur accessibilité.

Un exemple singulier en témoigne clairement : le projet avorté du *Diamant vert*, une opération de logements collectifs, avec vue panoramique sur le lac, dont le chantier a commencé il y a une vingtaine d'années et qui n'a finalement jamais vu le jour, suite à une faillite de la société qui menait le projet. Un pont sur la



Le plan d'eau de Saint-Étienne-Cantalès

voie de chemin de fer permettait l'implantation de l'opération au plus près des rives du lac, à quelques centaines de mètres du bourg de Lacapelle-Viescamp. Le gros œuvre en béton et parpaing a été entièrement réalisé. Jusqu'au carrelage sur les murs des cuisines et des salles de bain. L'opération immobilière a mené à la construction d'une ruine. La végétation s'est développée autour et dans les bâtiments qui ne sont plus très visibles de loin. Les bouleaux se sont interposés entre les bâtiments et la vue sur le lac. Des saules poussent dans les dalles des étages ouverts au vent et sur les balcons. Des mousses recouvrent les cages d'escalier à ciel ouvert. Des érables sycomores se sont développés dans un puits de jour. Des eupatoires chanvrines et des orties ont colonisé une zone effondrée. Le lierre grimpe sur les murs en parpaings tagués. Le bâtiment est devenu un étrange jardin accueillant pour la biodiversité.

4.8 LAROQUEBROU ET SON ROCHER DE LA VIERGE : UNE ATMOSPHÈRE URBAINE CHARMANTE DE PETIT PUY-EN-VELAY

Le dispositif spatial de Laroquebrou avec son rocher au centre, belvédère surmonté d'une statue de la Vierge, n'est pas sans rappeler l'expérience du Puy-en-Velay (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Cantal*, Diren Auvergne, février 2007).

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LA VALLÉE

La proximité d'Aurillac, de l'axe routier de la RN122 génère une pression d'urbanisation

croissante (cf. *Grandes composantes des paysages : une vallée agricole habitée en voie de périurbanisation*).

LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

La demande forte de logements touristiques est liée aux tendances actuelles de tourisme vert, qui sont mises en avant dans la vallée de la Cère et plus largement dans tout le département.

LA MODERNISATION DES AXES DE TRANSIT

L'importance stratégique de l'axe routier de la RN122 et de son trafic continue de générer de multiples aménagements de modernisation.

L'ENFRICHEMENT DES VERSANTS